

Cherchez d'abord le royaume de Dieu !

Le dernier dimanche d'octobre est un rendez-vous annuel avec la doctrine politique de l'évangile. Après des siècles passés à tester l'humanisme naturaliste, ou le capitalisme égoïste, ou le communisme révolutionnaire, l'homme est fatigué et déprimé. Sa recherche de la paix universelle n'a pas abouti. Des brutalités inouïes ont vu le jour. Et les innocents payent, toujours.

Dans son sermon sur la montagne, Notre-Seigneur nous a prévenu. Que si le souci du manger, du vêtement et du logement est légitime, il ne peut jamais faire oublier que le souci primordial d'un chacun doit être d'accomplir la volonté de Dieu.

« Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné » (Mt 6,33). Non seulement chaque individu doit chercher à accomplir les saintes volontés de Dieu, mais les sociétés, en corps constitués, doivent aussi chercher ce royaume.

Ce royaume de Dieu est le royaume dont le Christ est le roi. Un roi qui n'est pas de ce monde, mais qui est pourtant entré dans ce monde et qui veut régner sur ce monde.

En prenant chair de la Vierge Marie, le Fils de Dieu a préparé son avènement. Par son exemple de pauvreté, d'abord, puis par ses paroles. Ensuite le

temps est venu pour lui de monter sur son trône. Il l'a payé de sa vie. Sa résurrection le troisième jour l'autorise à exiger une soumission parfaite de toutes créatures, dans le bienheureux dessein d'amener tous les hommes, ces animaux sociaux, dans son royaume éternel.

Par leurs constitutions et leurs lois, les sociétés humaines devraient aider leurs membres à se soumettre au joug du grand roi. Leurs gouvernements devraient relever du gouvernement suprême du roi des rois. Non seulement parce que leur autorité vient de Dieu, mais aussi parce que les sujets qu'ils gouvernent Lui appartiennent.

Les rois de la terre ne sont aux yeux de Dieu que des vice-rois de Son Fils. Leur mission est d'aider les peuples à chercher d'abord le royaume de Dieu, pour que chaque citoyen des cités terrestres puisse soumettre amoureusement sa volonté au joug très doux du Christ.

Il n'y a pas de paix civile ni internationale sans le Christ-Roi. Les pouvoirs politiques doivent humblement reconnaître l'autorité du Christ, comme source de toute autorité, et ne pas la confisquer à leur profit ou au profit d'idéologies. Ensuite ils doivent aider les citoyens à chercher dès ici-bas le royaume de Dieu, et les disposer à le trouver dans l'autre monde. La paix sur terre sera alors donnée de surcroît.

Père Raphaël du Chazaud+



Il y a trois mois, le Supérieur Général de la FSSPX écrivait la lettre suivante au Saint-Père. Ce texte résume la position dans laquelle se trouve la FSSPX, ainsi que son attitude. Une posture de survie pour l'amour du pape et de l'Église, une attitude de confiance humble et persévérante dans la difficulté. Quels sont bien les schismatiques qui demandent au pape sa bénédiction comme à leur père ? A méditer de nouveau.

Lettre au Saint-Père concernant le décret du Dicastère pour la Doctrine de la Foi

Le 3 Juillet 2026

Très Saint-Père,

La notification de la décision prise par le Saint-Siège à l'égard de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, signée par Son Éminence le Cardinal Fernández, nous est parvenue et est désormais de notoriété publique.

Il nous semble que cette décision met une fois de plus en lumière le contexte extrêmement tragique dans lequel se trouve l'Église universelle. Ce que la Fraternité Saint-Pie X a fait et continuera de faire n'est rien d'autre qu'une initiative extrême de secours des âmes, au milieu de la confusion doctrinale et morale dans laquelle l'Église est plongée. Nous ne prétendons en aucune manière nous substituer à l'Église et nous n'avons d'autre ambition que de lui demeurer fidèles.

En conscience, nous n'avons pas estimé pouvoir nous soustraire au devoir moral que nous avons envers les âmes, comme nous l'avons déjà expliqué, tant en privé que publiquement, à Votre Sainteté.

Nous avons demandé du pain, c'est-à-dire un peu de compréhension pour un cas de conscience sincère, un geste de paternité non tant envers la Fraternité Saint-Pie X qu'envers les âmes, Vous promettant d'en faire de véritables fils de l'Église romaine ; malheu-

reusement, nous avons reçu une pierre.

Nous avons demandé un poisson, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir temporairement les moyens nécessaires pour continuer à former de bons prêtres, afin qu'ils poursuivent leur mission de faire connaître Notre-Seigneur aux âmes ; malheureusement, nous avons reçu un serpent.

Nous avons demandé un œuf, en promettant de le rendre dès que cela serait possible. En effet, la sainte Tradition que nous conservons dans les âmes appartient à l'Église, notre Mère — et non à la Fraternité Saint-Pie X —, et nous sommes certains qu'un jour un Pape voudra s'en servir pour le bien de l'Église universelle ; malheureusement, nous avons reçu un scorpion.

Nous avons demandé d'être instruits et confirmés dans la foi de toujours ; au lieu de cela, nous avons été déclarés schismatiques une seconde fois.

Malgré les sanctions qui nous frappent, la Fraternité Saint-Pie X renouvelle sincèrement la promesse qu'elle avait déjà formulée à Votre Sainteté. Permettez-moi, à ce propos, de reprendre librement ce que j'avais déjà exprimé :

« La Fraternité Vous promet [...] de consacrer toutes ses énergies à préserver la Tradition et à la mettre au service de l'Église. Ce faisant, la Fraternité Saint-Pie X ne se contente pas de conserver d'anciens usages ; elle favorise et préserve les vocations sacerdotales, les vocations religieuses, les familles nombreuses et profondément chrétiennes ; en un mot, tout ce qui manifeste la vitalité de l'Église, de la grâce et de la foi catholique. Notre intention n'est pas d'offrir à l'Église un musée de choses anciennes, mais la Tradition intégrale, féconde, source de vie spirituelle, incarnée et vécue dans les âmes.

[...] Je suis certain qu'un jour Vous-même ou l'un de Vos successeurs pourra et voudra utiliser ce service, dont l'offrande, dans l'Église et pour l'Église, consti-



tue notre unique raison d'être. » (Lettre personnelle adressée le 21 novembre 2025 à Sa Sainteté)

Mais surtout, la Fraternité Saint-Pie X Vous promet aujourd'hui de ne pas accueillir ces nouvelles sanctions — objectivement injustes et invalides — dans l'amertume ou la révolte.

Les condamnations récentes, comme celles du passé, nous atteignent dans ce que nous avons de plus cher : notre attachement à notre Mère, l'Église romaine. Pourtant, même dans cette épreuve, tout doit concourir au bien des âmes et de l'Église elle-même. C'est pourquoi ces condamnations nous poussent à aimer davantage encore la sainte Église et à subvenir à ses besoins de toutes nos forces, plus que jamais. Pour cette même raison, la Fraternité Saint-Pie X offre volontiers la souffrance causée par ces nouvelles sanctions, pour le bien de l'Église universelle et de Votre Sainteté.

Nous sommes certains qu'un jour Vous-même ou l'un de Vos successeurs voudra faire sien le programme de saint Pie X : « Tout restaurer dans le Christ », *Instaurare omnia in Christo*. En ce jour-là, le Saint-Père découvrira dans la Fraternité Saint-Pie X, non un amas de serpents et de scorpions, mais une petite armée de fils loyaux, prêts à tout pour Le soutenir dans la restauration de toutes choses en Notre-Seigneur, et pour revendiquer devant l'humanité entière les droits imprescriptibles du Christ-Roi sur toutes les âmes et sur toutes les nations.

En ce jour-là, le Saint-Père découvrira avec une grande joie et une profonde consolation des âmes authentiquement catholiques, dont le lien avec l'Église ne s'est jamais fondé sur les sables mouvants d'un dialogue ambigu, mais sur le roc de la foi de Pierre.

Nous demandons à la très sainte Vierge Marie de hâter la venue de ce jour, et nous souhaitons surtout à Votre Sainteté de connaître au plus tôt cette joie et

cette consolation.

En attendant, si Vous le pouvez, malgré Votre récente décision, bénissez-nous comme Vos fils. Pour nous, rien n'a changé et jamais rien ne changera.

Confiant dans la divine Providence, à laquelle rien n'échappe et qui lit jusqu'au fond du cœur de chaque homme, je demeure, Très Saint-Père, votre très dévoué fils dans le Seigneur.

Don Davide Pagliarani

COMMUNIQUÉ

DE LA MAISON GÉNÉRALICE

À la suite du communiqué de la Maison générale du 13 juillet 2026 annonçant le dépôt d'une démarche préalable auprès du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X informe que les voies de recours prévues par le droit canonique ont depuis lors été poursuivies, dans le respect des délais et des procédures établis par le droit.

Par ces démarches, les évêques de la Fraternité entendent exercer le droit que leur reconnaît l'Église, en demandant l'examen des objections juridiques et doctrinales qu'ils ont formulées à l'encontre des textes du 2 juillet.

Dans l'attente de la suite qui sera donnée à ces démarches par les autorités compétentes, la Fraternité entend observer la discrétion requise par la nature de ces procédures. Elle invite prêtres et fidèles à demeurer unis dans la prière à l'intention du Saint-Père et de toute l'Église, dont la loi suprême est le salut des âmes.

Menzingen, le 13 octobre 2026

Prochaines visites du prêtre—<https://laportelatine.org/lieux/paita>

Jeudi 22 octobre	De la férie	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Vendredi 23 octobre	St Antoine-Marie Claret, Évêque & Confesseur	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Samedi 24 Octobre	St Raphaël, Archange	CONFESSIONS 8.00	Messe 9.00	CATECHISME 10.00
Dimanche 25 octobre	Fête du Christ-Roi 1° classe	CONFESSIONS 8.00	MESSE CHANTEE 9.00	Consécration au Sacré-Cœur
Lundi 26 Octobre	Mémoire de St Évariste, Pape & Martyr	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Mardi 27 octobre	De la férie		Messe 7.15	

Jeudi 19 novembre	Ste Elizabeth de Hongrie, Reine & Veuve St Pontien, Pape & Martyr	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Vendredi 20 novembre	St Félix de Valois, Confesseur	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Samedi 21 novembre	Présentation de la Sainte Vierge 2° classe	CONFESSIONS 8.00	Messe 9.00	CATECHISME 10.00
Dimanche 22 novembre	Dernier dimanche après la Pentecôte 2° classe	CONFESSIONS 8.00	MESSE CHANTEE 9.00	
Lundi 23 novembre	St Clément, Pape & Martyr Mémoire de Ste Félicité, Martyre	CONFESSIONS 17.30	Messe 18.00	
Mardi 24 Novembre	St Jean de la Croix, Conf. & Docteur St Chrysogone, Martyr		Messe 7.15	

La messe dominicale d'après sera le dimanche 20 décembre, 4ème de l'Avent.

Le chapelet est récité tous les jours avant la messe.

Pour aider la chapelle: **FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X - SECTION NC, BP 583, 98890 PAITA**

IBAN: **FR14 1415 8010 2200 0282 1205 146** BIC: **CEFNNCN1** Demandez au Père votre reçu fiscal

CENTRE FINANCIER OPTNC - 7 RUE EUGENE PORCHERON - 98899 NOUMEA CEDEX